

que l'on pourrait dire là-dessus, mais le fait indiscutable est là : la dépréciation de la monnaie du Brésil a relevé les revenus de l'agriculture à un taux inconnu et plus que triplé la valeur des plantations.

J'aurais bien des choses encore à dire sur ce sujet, mais cela m'entraînerait hors de mon but qui, pour aujourd'hui, est d'établir que, lorsqu'il s'agit du Brésil, il faut toujours songer à son étendue immense, à sa variété infinie, ne pas dire qu'il est malsain parce qu'il y a de la fièvre jaune sur les côtes, ne pas le représenter en feu parce qu'il y a des troubles à Rio-de-Janeiro, ne pas le juger ruiné parce que le change est à 10. C'est un pays à surprises et à transformations rapides ; il faut non seulement l'étudier, mais le suivre, il faut surtout le détailler, il est trop vaste et trop varié pour en parler d'une façon générale, on ne pourrait que rester dans le vague. C'est cette étude de détail que je me propose de faire ; écrivant à un journal d'économie politique, où le lecteur cherche bien plus des renseignements précis que des appréciations, je pense être moins inutile en remplaçant, pendant quelque temps, mes "Lettres du Brésil," par des "Lettres de Minas," l'Etat que je connais le mieux, et où je suis presque assimilé.

MODES ET NOUVEAUTÉS.

Le *Guardian*, de Manchester, dit à la date du 25 octobre : "La baisse des cours des cotons américains, accompagnée d'une diminution des ventes à Liverpool, a produit de la tranquillité sans affecter les prix des tissus. Les engagements considérables des fabricants leur permettent de ne pas s'occuper de la faiblesse de la matière première. Les acheteurs et les vendeurs ne sont pas disposés à pousser les affaires. La demande de Calcutta est lente comme d'habitude après la fête de Luka. La demande de la Chine pour les articles pesants a diminué. Il se fait des affaires en cotonnades à chemises de léger poids à moitié prix. Les affaires au Brésil ne se sont pas améliorées. La situation aux Antilles et dans l'Amérique Centrale est affectée par la question de l'argent. Les filés sont lourds.

La statistique de la production et de l'exportation de la fabrique lyonnaise, en 1891 et en 1892, donne les chiffres suivants :

	Production.	Exportation.
En 1891.....	\$ 71,520,000	\$ 19,142,200
En 1892.....	76,480,000	50,813,400

Une correspondance télégraphique adressée de Lyon au *Times* dit : "Il faudrait la plume d'une femme pour décrire les robes superbes et uniques en leur genre destinées à la tsarine. L'une d'elles est en satin azur ornée de touffes de lilas. Une autre est en velours héliotrope. Une troisième est en soie brochée rose pale ornée d'anémones et de touffes de mimosa. Une quatrième est en soie blanche couverte de guirlandes de fleurs. Une cinquième est en moire teinte coucher du soleil. Il y a aussi des drapeaux de soie pour les navires russes et des mouchoirs de soie pour les matelots russes."

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LES PAGODES MUNICIPALES.

Depuis plusieurs années déjà il est question d'établir dans la ville de Montréal, et sur plusieurs points, des pagodes, ou abris, ou kiosques.

De quelque nom qu'on veuille les appeler ces petites constructions sont devenues d'une absolue nécessité aussi bien pour le Montréalais que pour l'étranger qui veut bien nous visiter.

Avant que le conseil municipal se sépare pour se présenter à nouveau devant les suffrages des électeurs, il ferait œuvre utile en prenant en considération les désirs, à maintes reprises exprimés dans la presse locale, et en nous donnant les commodités auxquelles ont droit ceux qui circulent toute une journée dans une ville d'une grande étendue.

Sous ce rapport, nous sommes, il faut le dire, bien arriérés : point d'abris pour ceux que surprend la pluie ; pas de salles d'attente pour qui, par le soleil, la poussière, la pluie ou la neige, attend les chars urbains ; pas d'endroit pour déposer un paquet gênant ; pas de lieu où l'homme d'affaires, le promeneur, le voyageur puisse remédier à un malaise subit et incommode ; pas de cabinet de toilette où la femme puisse réparer les désastreux effets d'un coup de vent sur son chapeau ou ses vêtements.

Cet oubli dans les améliorations apportées au service des chemins de la cité doit être comblé sans de nouveaux retards ; il y a, d'ailleurs, une question d'hygiène qui mérite

la plus sérieuse attention de la part de nos échevins et des membres du conseil d'hygiène. Or, nous sommes certains qu'il suffit de la signaler pour qu'elle soit comprise sans entrer dans des détails plus précis.

A l'Hôtel de Ville, on ne peut arguer du manque de fonds, car on ne demande pas que la Ville, déjà si obérée dans ses finances, dépense un centin pour ses abris.

Il est d'ailleurs en son pouvoir un moyen simple et facile de donner satisfaction aux vœux de la population montréalaise, ce moyen c'est de mettre en adjudication l'exploitation des pagodes et, au lieu d'enregistrer une dépense, de recevoir annuellement des mains de l'adjudicataire le prix du fermage.

La Ville doit se réserver un droit de contrôle sur ces pagodes ; non-seulement elle devra approuver les plans des constructions, mais elle devra veiller à ce que le but pour lequel elles auront été créées soit bien rempli.

Là, le passant doit trouver tout le confort et les commodités dont il a besoin : téléphone, bureau de télégraphe, boîte d'alarme pour le feu et la police, boîte aux lettres, cabinets de toilette et d'aisance, dépôt pour les petits paquets, messenger, cireur de chaussures, poste de voitures, etc., enfin et surtout abri et sièges pour ceux qui, se morfondant à la pluie ou au soleil, attendent vainement les petits chars.

A ce sujet, la Ville ne pourrait-elle pas obliger la toute-puissante compagnie des Chars Urbains à ériger ces pagodes ? Moralement elle doit à ses voyageurs tout le confort possible, mais matériellement elle les laisse livrés à toutes les intempéries des saisons, se souciant peu qu'ils aient ou trop chaud ou trop froid, qu'ils pataugent dans la neige ou se fassent tremper jusqu'aux os.

Nous croyons que le Conseil Municipal n'est pas aussi désarmé vis-à-vis de cette omnipotente compagnie qu'il voudrait le paraître, et nous pensons que le moment est bien choisi pour nos échevins de montrer qu'ils sont indépendants et qu'ils ont la faculté de faire œuvre utile pour le public voyageur.

Qu'ils forcent donc la compagnie des chars urbains à construire des pagodes pour abriter sa clientèle et lui fasse payer un loyer pour l'emplacement qui lui sera concédé, jusqu'à l'expiration de son privilège.

Contre ces abris devront alors être construites les pagodes proprement dites, comprenant les divers services que nous avons énumérés et dont quelques-uns seraient une